

Enquêtes des futurs assolements :

Toutes les données concernant les assolements (cultures, jachères...) et les aménagements favorables à la biodiversité (haies, mares, talus...), actuellement présents sur les exploitations agricoles, ont été récoltées. Des cartes et des analyses vont en ressortir très prochainement. Merci à vous tous.

Le Syndicat Mixte de Développement du Pays de Bourges va envoyer un questionnaire aux agriculteurs concernant leurs assolements 2017.

Nous remercions à nouveau les agriculteurs pour le temps qu'ils accorderont à ce questionnaire.

Que se passe-t-il en juillet pour les abeilles ?

Après un printemps pluvieux, ce mois de juillet ensoleillé aura permis aux abeilles de reconstituer leurs réserves de miel à condition que des fleurs mellifères aient été présentes dans l'environnement des ruches (cultures mellifères, bandes enherbées, jachères apicoles...).

La floraison de certaines cultures, comme le tournesol et la luzerne, aide à constituer les réserves hivernales. Les ruches en bonne santé vont permettre une récolte de miel.

Méfiez-vous, la chaleur a réduit la production de nectar de plusieurs espèces végétales et les points d'eau sont devenus rares sur une grande partie de la zone Ferme-Abeille-Biodiversité

<http://www.paysdebourges.fr/le-pays-de-bourges/ferme-abeille-biodiversite/> .

L'apiculteur surveille le remplissage du miel dans les ruches et s'assure que les abeilles seront dans de bonnes conditions pour passer l'hiver si il récolte le miel. Si les abeilles manquent d'eau, il doit entretenir régulièrement un abreuvoir anti-noyade.

Exemples d'abreuvoir anti-noyade :

Récipient avec flotteurs



Photo :
abeilleduforez.tetraconcept.com

Abreuvoir pour poules avec bouchons de liège



Photo : les-ruchers-champetres.blogspot.fr/

Goutte à goutte avec cailloux



Photo : www.ruchewarre.net/viewtopic.php?t=5363

Plantez des arbres :

Le remembrement agricole a eu pour conséquence l'arrachage des haies et des arbres isolés qui délimitaient les parcelles.

Avec la disparition des haies, les apiculteurs ont des difficultés à trouver des secteurs pour que les abeilles aient suffisamment de nourriture, car les arbres apportent des fleurs à des périodes où la végétation herbacée n'est pas en floraison.

Planter des arbres apporte de nombreux avantages économiques (augmentation de la production, diminution des maladies et des parasites des cultures, habitat favorable aux auxiliaires de cultures, production de bois...), sociaux (qualité de vie, brise-vent, zone d'ombre...) et environnementaux (habitat et alimentation pour la biodiversité, diminution de la volatilité des produits phytosanitaires, limite l'érosion des sols, protège les berges, filtre l'eau...).

Plantez avec le programme Plantons le Décor du Pays de Bourges. Ce programme accompagne financièrement, à hauteur de **80% du coût des plants et des fournitures** (grâce au CRST 2014 – 2019 de la région Centre-Val-de-Loire), pour des plantations de haies, bosquets et alignements d'arbres composés d'espèces champêtres locales (<http://www.paysdebourges.fr/decouvrir-et-bouger/nature-et-environnement/>).
Préparez la campagne 2017 en contactant Marion de Latude au 02 48 26 82 51 .

Pour favoriser le maximum de biodiversité dans une haie, il est conseillé de choisir des essences locales et variées, ne pas utiliser de pesticides, laisser des arbres morts, faire des tailles douces et hivernales espacées de 3 ans au minimum, laisser des feuilles mortes et la végétation sauvage pousser au pied des haies.

En vous souhaitant une bonne fin de mois,

